

Document à conserver par la famille

TENUES ET AUTRES FRAIS

TENUE ECOLE ET TENUES PROFESSIONNELLES

Obligatoires et à votre charge (voir les fiches correspondantes selon la formation)

A commander et régler directement auprès de la société ESSOR à Anglet.

FRAIS PEDAGOGIQUES:

Montant annuel de 50€ pour les BTS MHR et Etudiants GRETA (frais pédagogiques)

Montant annuel de 300€ pour les BTS Tourisme (voyage et frais pédagogiques)

à régler le jour de l'inscription

BOURSES, PRIMES ET AIDES

LE CROUS

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

Vous trouverez toutes les informations sur le site : www.crous-bordeaux.fr

- **BOURSES**

Vous pourrez constituer votre DOSSIER SOCIAL ETUDIANT et :

- Demander une bourse ,
- L'Aide au mérite ,
- L'aide à la mobilité Parcoursup,
- Les Aides spécifiques, ...

- **LOGEMENT**

Vous pourrez demander

- Un logement universitaire
- Bénéficier d'une aide au logement, ...

BOURSES DEPARTEMENTALES

Certains Conseils Départementaux attribuent des aides aux étudiants.

Pour les familles résidant dans les Pyrénées Atlantiques, voir sur le site :

www.bourses.le64.fr